



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

#cequichangepourmoi.gouv.fr

Rendre compte aux Français
de l'action du Gouvernement
dans les Vosges



DOSSIER DE PRESSE
Novembre 2023

Sommaire

1 Un baromètre accessible à tous les Français

Qu'est-ce que le baromètre des résultats de l'action publique ? p. 4

Des indicateurs chiffrés et territorialisés p. 5

2 Ce qui change pour les citoyens des Vosges

Baromètre de l'action publique : ce qui change pour moi dans les Vosges p. 7

Les chantiers en cours dans les Vosges p. 9

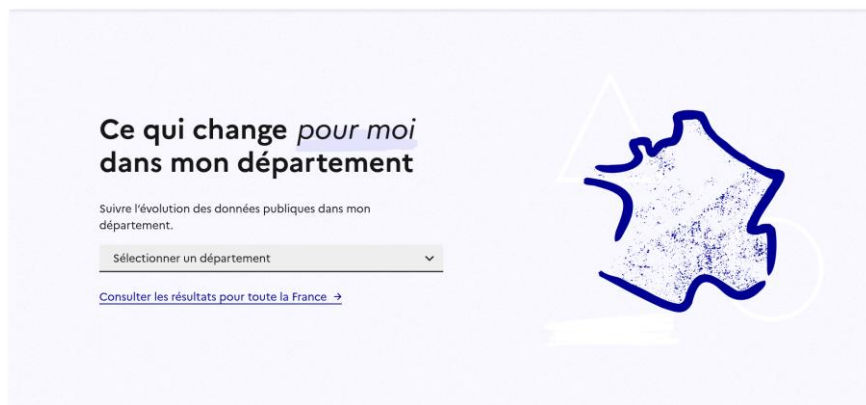
- Plein-emploi et réindustrialisation
- Transition écologique
- Nouveaux progrès et refonte des services publics
- Ordre républicain

UN BAROMÈTRE ACCESSIBLE À TOUS LES FRANÇAIS

#cequichangepourmoi.gouv.fr

Qu'est-ce que le baromètre des résultats de l'action publique ?

Rendre de l'avancement des chantiers prioritaires du Gouvernement dans chaque département



Accessible à tous les Français sur le site [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr), le baromètre des résultats de l'action publique présente l'avancement des chantiers prioritaires du Gouvernement. L'objectif : apporter plus de transparence sur les résultats de l'action publique au niveau national et dans les territoires.

Ces chantiers s'inscrivent **autour des quatre grandes priorités du quinquennat** présentées par la Première ministre en avril 2023 :

- atteindre le plein-emploi et réindustrialiser la France ;
- bâtir de nouveaux progrès et refonder nos services publics ;
- planifier et accélérer la transition écologique ;
- renforcer l'ordre républicain et encourager l'engagement citoyen.

Ainsi, **61 chantiers prioritaires** du Gouvernement sont présentés et déclinés en **110 indicateurs d'avancement**. Les projets sont ensuite, selon leur nature, déclinés à l'échelle nationale, régionale et/ou départementale.

Des pages pour s'informer et bénéficier des politiques

Le baromètre est également une plateforme servicielle permettant aux Français de s'informer directement sur les mesures dont ils peuvent bénéficier dans le cadre de ces chantiers prioritaires.

Des indicateurs chiffrés et territorialisés

Des données locales pour suivre l'avancée des chantiers sur chaque territoire

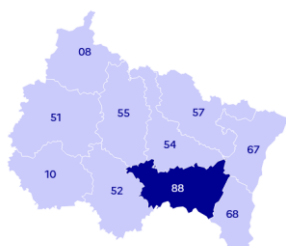
Le baromètre présente **70 indicateurs publiés au niveau départemental** et 14 au niveau régional pour rendre compte des actions menées au plus près des Français.

Suivre les réformes

Vosges

5 axes · 24 résultats · 44 données open source

Grand Est × Vosges ×



Pour chaque indicateur, le baromètre propose **une valeur initiale, au démarrage du chantier, une valeur actuelle et une valeur cible à atteindre en 2027**, quand cela est pertinent.

Assurer la couverture numérique du territoire

82,69 – Taux de déploiement de la fibre, en France
Mise à jour : 30/06/2023

89,90

Taux de déploiement de la fibre, dans les Vosges

Mise à jour : 30/06/2023

3 089 – Nombre de zones couvertes par les pylônes 4G du New Deal Mobile mis en service, en France
Mise à jour : 31/08/2023

42

Nombre de zones couvertes par les pylônes 4G du New Deal Mobile mis en service, dans les Vosges

Mise à jour : 31/08/2023

Exemple d'un chantier prioritaire sur le déploiement du numérique dans les Vosges

Les objectifs sont fixés à la maille départementale, au plus près des besoins des Français selon les spécificités de chaque territoire.

Les objectifs à atteindre

Taux de déploiement de la fibre



72,28 en mars 2022 100 en dec. 2026

Mise à jour : 30/06/2023

Nombre de zones couvertes par les pylônes 4G du New Deal Mobile mis en service



1339 en avr. 2022 5993 en dec. 2026

Mise à jour : 31/08/2023

CE QUI CHANGE POUR LES CITOYENS DES VOSGES

Baromètre de l'action publique : ce qui change pour moi dans les Vosges

Les priorités pour le département des Vosges

Dans les Vosges, les services de l'État œuvrent pour des politiques prioritaires qui s'inscrivent dans un objectif d'efficacité de l'action publique et de transparence :

- **La sécurité au quotidien a été renforcée**, à travers la lutte contre le trafic de stupéfiants, l'action contre les atteintes aux principes républicains, ou encore la mobilisation contre les violences faites aux femmes.
- **La cohésion sociale et l'égalité des chances** sont également des priorités sur lesquelles les services de l'État s'investissent pleinement, notamment grâce au développement de l'emploi et de l'engagement des jeunes, au renouvellement urbain et à l'accès au logement, au déploiement de France Services.
- **Le renforcement de l'attractivité économique** du territoire et de la **formation de nos jeunes** sont des enjeux majeurs, afin de faire de territoire un acteur de la transition écologique.

Axe 1 - Atteindre le plein emploi et réindustrialiser le pays

La formation des jeunes est un élément clé pour garantir le plein-emploi et renforcer l'attractivité du territoire. **3 522 contrats d'apprentissage ont été conclus dans le département** en 2022

Entre janvier et juin 2023, **761 jeunes ont également bénéficié du « contrat d'engagement jeune »**, qui permet d'accompagner les jeunes plus éloignés de l'emploi ou d'une formation (<https://www.youtube.com/watch?v=dGJwv2MAGOY>)



Axe 2 - Planifier et accélérer la transition écologique

Plus de **20 000 foyers** ont bénéficié de **MaPrimeRénov'** depuis 2020.



Le département des Vosges, en s'inscrivant dans le développement des mobilités douces et actives, dispose d'un réseau cyclable de **277 km** et propose plus de **397 points de recharges** pour les véhicules électriques.

Le département renforce sa lutte contre les atteintes à l'environnement sous la coordination de la MISEN (Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature) : **138 procédures judiciaires** réalisées.

Axe 3 - Bâtir de nouveaux progrès et refonder nos services publics

Inclusion numérique :

Le taux de déploiement de la fibre sur le territoire vosgien est de **89,90%**.

27 283 accompagnements réalisés par 27 conseillers numériques.

Education :

96,70 % des classes de Grande Section, CP et CE1 comptent **24 élèves ou moins**.

La part des classes de Grande Section dédoublées en éducation prioritaire dans le département est de **87,45 %**.

96% des établissements scolaires sont labellisés pHARe, plan de prévention du harcèlement et du cyberharcèlement entre élèves déclinés dans les écoles élémentaires et les collèges depuis la rentrée 2022.

Santé :

Le département des Vosges **compte 30 maisons de santé** pluriprofessionnelles.

France services :

25 France services dans les Vosges avec une nouvelle implantation à Gérardmer au second semestre 2023.

Axe 4 - Renforcer l'ordre républicain et encourager l'engagement

Création de 200 brigades : **3** nouvelles brigades de gendarmerie dans le département, dont une missionnelle contre les atteintes à l'environnement.

Lutte contre les stupéfiants : **363** amendes forfaitaires dressées (Sept 2023).

L'engagement au titre de la réserve :

- 200 réservistes dans l'armée
- 250 réservistes dans la gendarmerie
- 46 réservistes dans la police

L'engagement au titre de la jeunesse :

- 401 jeunes sapeurs-pompiers volontaires
- 24 cadets de la gendarmerie
- 30 cadets de la défense
- Entre 20 et 30 élèves à la préparation militaire marine

Plein-emploi et réindustrialisation

Le contrat d'engagement jeune, un dispositif au soutien de l'accès des jeunes à l'emploi durable



Le contrat d'engagement jeune (CEJ) propose aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont pas en formation, un accompagnement individuel et intensif dans le but d'une insertion rapide et durable dans l'emploi. À la suite d'un diagnostic complet, un accompagnement d'au moins 15 heures d'activités par semaine est proposé au jeune.

Mis en œuvre par Pôle emploi et les missions locales, il s'agit d'un parcours personnalisé et intensif pouvant durer jusqu'à 12 mois.

En plus de l'ensemble de l'offre des missions locales et de Pôle emploi, le bénéficiaire peut bénéficier d'actions structurantes : par exemple des formations, un dispositif d'accompagnement intensif (EPIDE, École de la 2e Chance...), un volontariat en service civique ou encore une période de mise en situation en milieu professionnel.

Les résultats dans les Vosges

Le nombre d'entrées en contrat engagement jeune (CEJ) est le nombre cumulé de jeunes ayant contractualisé en CEJ, auprès d'une Mission locale ou de Pôle emploi. La valeur initiale présente le flux cumulé des entrées de 2022 et la valeur actuelle, le flux cumulé (progression mensuelle).

En décembre 2022	En septembre 2023	Cible à atteindre en 2027
1 359 CEJ	1186 CEJ	1 601 CEJ/an

Poursuivre le développement de l'apprentissage

Depuis 2018, l'apprentissage s'est développé massivement en France. En 2022, 837 000 nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés. L'apprentissage apparaît comme un tremplin efficace vers l'emploi : deux jeunes sur trois sont en situation d'emploi six mois après leur apprentissage

Dans la continuité du soutien du Gouvernement au déploiement de l'alternance, une aide d'un montant de 6 000 euros est versée à toutes les entreprises, pour les contrats conclus avec un alternant, mineur comme majeur, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, pour la première année d'exécution du contrat.

Le nouveau dispositif d'aide instauré pour 2023 répond à un triple objectif :

- susciter l'engagement des entreprises en les soutenant dès la première année dans le projet de recrutement en alternance.
- favoriser l'embauche d'apprentis sur les niveaux bac ou inférieurs et dans les plus petites entreprises.
- rendre le dispositif plus lisible pour les jeunes et leurs employeurs.

📍 Les résultats dans les Vosges

Il s'agit du nombre de contrats signés lors des 12 derniers mois entre un apprenti, un centre de formation et un employeur pour un parcours de formation en apprentissage.



Transition écologique

Amplifier le plan vélo

En 2018, le Gouvernement lançait le premier Plan national vélo et mobilités actives. Quatre ans plus tard, le Plan vélo et mobilités actives 2023-2027 prend le relai pour poursuivre et accélérer la pratique du vélo sur tous les territoires.

Il poursuit trois objectifs principaux :

- faire du vélo une alternative crédible à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité et combiné aux transports collectifs pour les déplacements de plus longues distances,
- faire du vélo un levier pour notre économie en accompagnant l'écosystème des acteurs français,
- rendre le vélo accessible à toutes et tous, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

Les résultats dans les Vosges

L'indicateur est la somme (en kilomètres) des aménagements cyclables de type voie verte ou pistes cyclables, tels que disponible en libre accès sur le site [amenagements-cyclables.fr](https://www.amenagements-cyclables.fr).

En décembre 2022

263
kilomètres
d'aménagements
cyclables sécurisés

Cible à atteindre en 2027

382
kilomètres
d'aménagements
cyclables sécurisés

Développer la part des voitures électriques

Ce chantier vise à accélérer la transition du parc automobile en vue de l'objectif européen qui prévoit la fin de la vente des voitures à moteurs thermiques neuves en 2035.

Pour y parvenir, deux aides sont mises à disposition : le bonus écologique et la prime à la conversion. Ce chantier implique également une augmentation du nombre de points de recharge électrique sur le territoire.

📍 Les résultats dans les Vosges

- L'indicateur est le cumul du nombre d'aides en bonus écologiques, primes à la conversion, prêts à taux zéro, et aides au leasing attribués depuis mi-2022, concernant des voitures particulières.



- L'indicateur comptabilise chaque interface associée à un emplacement de stationnement où recharger un véhicule électrique à la fois, auquel les utilisateurs ont un accès libre.



Rénover son logement grâce à MaPrimeRénov'



MaPrimeRénov' est une aide à la rénovation énergétique. Elle est calculée en fonction de vos revenus et du gain écologique des travaux.

Cette aide vous permet :

- d'améliorer le confort de votre logement contre le froid, l'humidité et la canicule,
- de faire des économies sur vos factures de chauffage et de réduire le coût de vos travaux,
- de participer à l'effort collectif pour agir contre le réchauffement climatique.

Les résultats dans les Vosges

L'indicateur est le nombre de dossiers MaPrimeRénov' validés en cumul.



Nouveaux progrès et refonte des services publics

Assurer la couverture numérique du territoire

L'objectif est de permettre à tous de bénéficier d'une couverture en fibre optique et d'une couverture mobile de qualité, y compris dans les territoires les plus ruraux.

Le Plan France THD vise à généraliser l'accès à la fibre à horizon 2025.



📍 Les résultats dans les Vosges

- Pourcentage de logements particuliers ou de locaux professionnels qui sont raccordables au réseau de la fibre optique jusqu'à l'abonné (et qui ont donc accès au très haut débit fixe).



Le « New Deal Mobile » est un accord historique pour généraliser la couverture mobile de qualité. Il comporte notamment un « dispositif de couverture ciblée » imposant aux opérateurs de mettre en service de nouveaux sites mobiles au sein de zones non ou mal couvertes d'ici à 2026.

- L'indicateur restitue le nombre de pylônes 4G du New Deal Mobile mis en service et son évolution dans le temps.



Améliorer le niveau des élèves dans les savoirs fondamentaux

La mise en place d'évaluations nationales en CP, CE1 et 6^e a pour but de mesurer le niveau des élèves dans les enseignements fondamentaux de mathématiques et de français. Ces évaluations visent à permettre la mise en place d'un accompagnement pédagogique adapté à chacun, par l'information des parents et par une meilleure formation des professeurs. L'objectif : lutter contre les inégalités.

📍 Les résultats dans les Vosges

- La part des élèves qui atteignent le niveau attendu pour la manipulation de syllabes en CP.

En septembre 2022

83,80 % des élèves

Cible à atteindre en 2027

89,30 % des élèves

- La part des élèves de CE1 qui atteignent le niveau attendu pour l'écriture de syllabes.

En septembre 2022

87,60 % des élèves

Cible à atteindre en 2027

90,70 % des élèves

Dédoubler les classes en éducation prioritaire et limiter les effectifs à 24 partout ailleurs

Améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux, c'est donner à chaque élève toutes les chances de poursuivre sa scolarité dans les meilleures conditions, dans toutes les disciplines.

Dans le cadre de cette ambition pour tous les élèves, une attention particulière est portée à l'éducation prioritaire, soit un élève sur cinq dans l'enseignement public. La bonne maîtrise des savoirs fondamentaux est un des principaux leviers de réduction des inégalités sociales et le dédoublement des classes en éducation prioritaire (GS, CP et CE1) permet des conditions d'apprentissage optimales et un encadrement renforcé.

📍 Les résultats dans les Vosges

- Il s'agit de la part des classes de Grande Section, CP et CE1 comptant 24 élèves ou moins à la rentrée scolaire (enseignement public).



La réduction du nombre d'élèves par classe, en grande section de maternelle, au CP et au CE1 permet concrètement d'identifier plus rapidement les éventuelles difficultés rencontrées par les élèves et les moyens d'y remédier et permet à l'enseignant d'adapter sa pédagogie aux besoins des élèves, qu'ils aient des difficultés ou pas.

- Il s'agit de la part des classes de Grande Section dédoublées en éducation prioritaire.



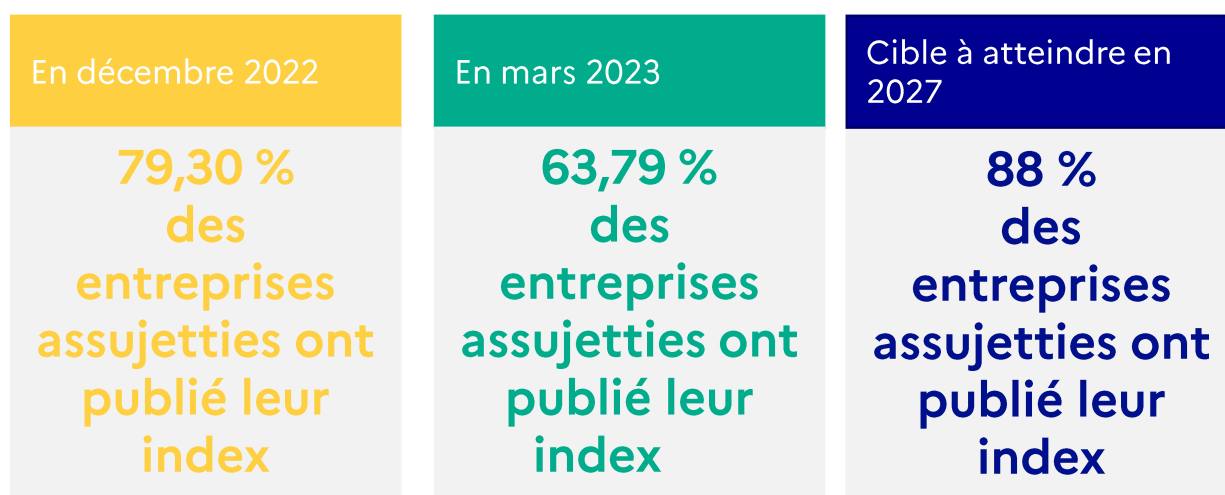
Renforcer l'égalité femmes-hommes dans les entreprises

L'index de l'égalité professionnelle permet à chaque entreprise d'au moins 50 salariés de mesurer les écarts de rémunération et de prendre des mesures correctives. L'index, qui est noté sur 100 points, se mesure au moyen de 4 à 5 indicateurs selon que l'entreprise compte moins ou plus de 250 salariés (les écarts de rémunération, de taux d'augmentation et de promotions, les augmentations des femmes en retour de congé maternité et la parité parmi les plus hautes rémunérations).

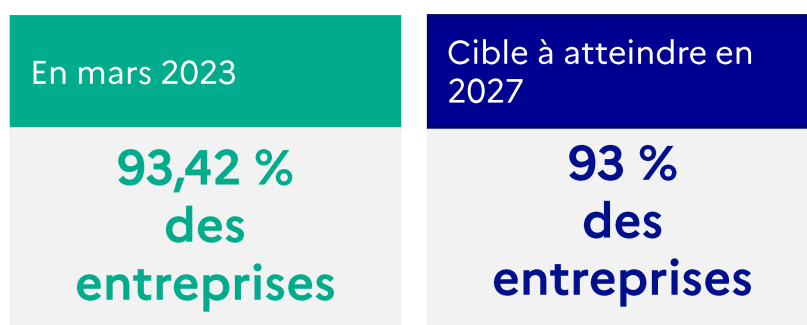
L'Index a été conçu comme un outil pratique pour faire progresser l'égalité salariale au sein des entreprises.

📍 Les résultats dans les Vosges

- Part des entreprises de plus de 50 salariés, ayant publié, dans l'année en cours, les résultats obtenus à l'index de l'égalité professionnelle.



- La part des entreprises dont la note obtenue à l'index égalité professionnelle est supérieure à 75 points sur 100 parmi celles dont l'index est calculable.

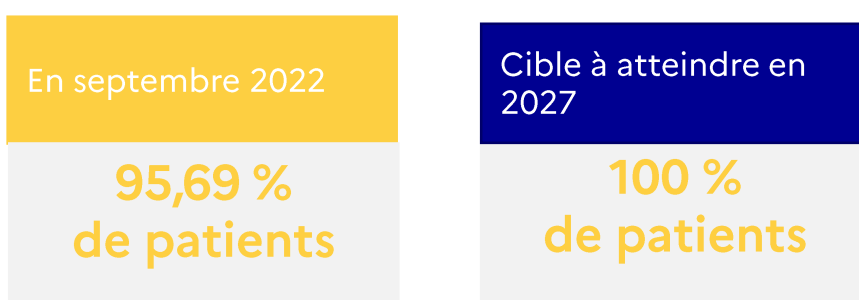


Améliorer l'accès aux soins dans tous les territoires

Le ministère de la Santé et de la Prévention met en place des actions pour améliorer l'accès à la santé de tous les Français.

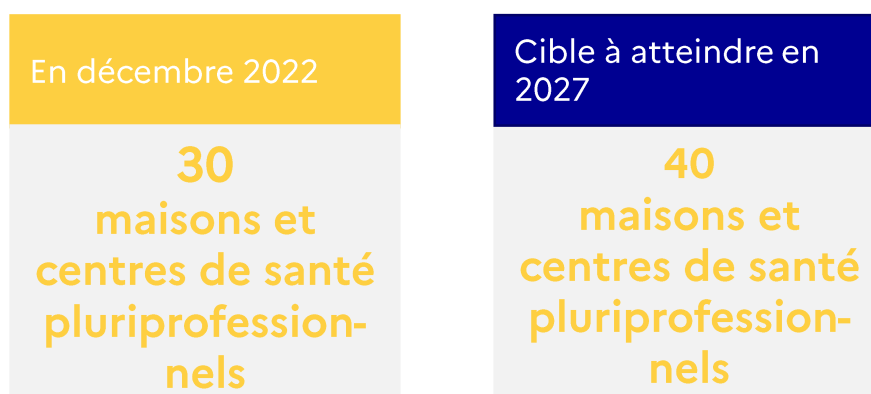
Les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et les centres de santé pluriprofessionnels (CDS) sont des structures de soins de proximité regroupant des professionnels de santé, autour d'un projet de santé et dotées d'un système d'information partagé.

- La part des patients en affection de longue durée (ALD) avec un médecin traitant.



📍 Les résultats dans les Vosges

- Nombre de maisons et centres de santé pluriprofessionnels sur le territoire.



À ce jour, en France, plus de 700 000 personnes en affection longue durée (ALD), c'est-à-dire porteuses d'une maladie grave et/ou chronique nécessitant un suivi régulier, n'ont pas de médecin traitant alors même que ce sont eux qui ont le plus besoin d'un accompagnement personnalisé.

Simplifier l'accès aux droits des personnes handicapées

Depuis 2017, le Gouvernement conduit une politique volontariste pour simplifier durablement l'accès aux droits des personnes en situation de handicap et assurer une équité territoriale quel que soit le lieu de résidence des personnes.

La feuille de route « MDPH 2022 » a permis la mise en œuvre d'un plan ambitieux de transformation des maisons départementales, portant notamment l'attribution des droits à vie pour toutes les personnes dont le handicap n'est pas susceptible d'évoluer favorablement.

Ce plan poursuit également l'amélioration progressive des délais de traitement avec un accompagnement spécifique pour certaines MDPH.

📍 Les résultats dans les Vosges

- L'indicateur mesure la moyenne des délais de traitement constatés sur les dossiers de demande de prestations (hors allocation aux adultes handicapés-AAH) traités.



- La moyenne des délais de traitement constatés sur les dossiers de demande d'allocation adulte handicapé AAH traités.



Lutter contre les violences faites aux femmes et les féminicides

L'égalité entre les femmes et les hommes, dont l'action contre les violences faites aux femmes constitue le premier pilier, a été de nouveau déclarée grande cause du quinquennat par le président de la République.

L'engagement du Gouvernement a été redoublé pour mieux prévenir les violences, protéger et accompagner les victimes.

📍 Les résultats dans les Vosges

- L'indicateur mesure le nombre de places créées dans des structures d'hébergement d'urgence (CHRS) qui sont réservées aux femmes victimes de violences ayant dû quitter leur logement et qui sont dans l'attente d'un relogement.

En décembre 2022

79
**places d'hébergement
et en logement adapté
dédiées aux femmes
victimes de violences
et à leurs enfants**

France services, l'accès simplifié aux services publics dans tous les territoires

Depuis 2020, France Services permet à chaque Français d'accéder aux services publics du quotidien dans un lieu unique et d'être accompagné dans ses démarches administratives par des conseillers formés, à moins de 30 minutes de son domicile. CAF, Sécurité Sociale, Pôle Emploi, DGFIP, La Poste, ministère de l'Intérieur ou de la Justice, CNAV, MSA... Toutes les démarches relatives à ces services sont réalisables dans le réseau France Services.

Plus de 80 % des démarches sont actuellement traitées en intégralité dans le France Services, sans besoin de s'adresser à une autre administration. La continuité de ce chantier doit permettre de consolider le réseau, d'étendre son offre de services et d'aboutir à une couverture territoriale complète.

📍 Les résultats dans les Vosges

La mesure de la satisfaction des usagers au sein de la France services est réalisée grâce au recueil des avis des usagers sur une borne de satisfaction disposée à l'entrée de la France services.



Agir sur les 1 000 premiers jours de l'enfant pour prévenir et lutter contre les inégalités de destin



Le parcours « 1 000 premiers jours » vise à prévenir les inégalités qui se forment dès le plus jeune âge en accompagnant les parents avant et après la naissance de l'enfant. Cet accompagnement se traduit par l'allongement du congé de naissance de 28 jours pour le second parent et par la mise en place d'entretiens prénatal et post natal.

En complément, l'application « 1 000 premiers jours » permet de centraliser toutes les informations et démarches à effectuer pour les parents, pour que ces 1 000 premiers jours déterminants soient au service de l'enfant et de son bon développement.

Les résultats dans les Vosges

L'indicateur mesure le taux de femmes ayant bénéficié d'un entretien prénatal précoce au cours de leur grossesse (Etablissement de Santé, Libéral ou PMI).

En décembre 2022

61,65 %
Taux de femmes bénéficiant
d'un Entretien Prénatal
Précoce (EPP)

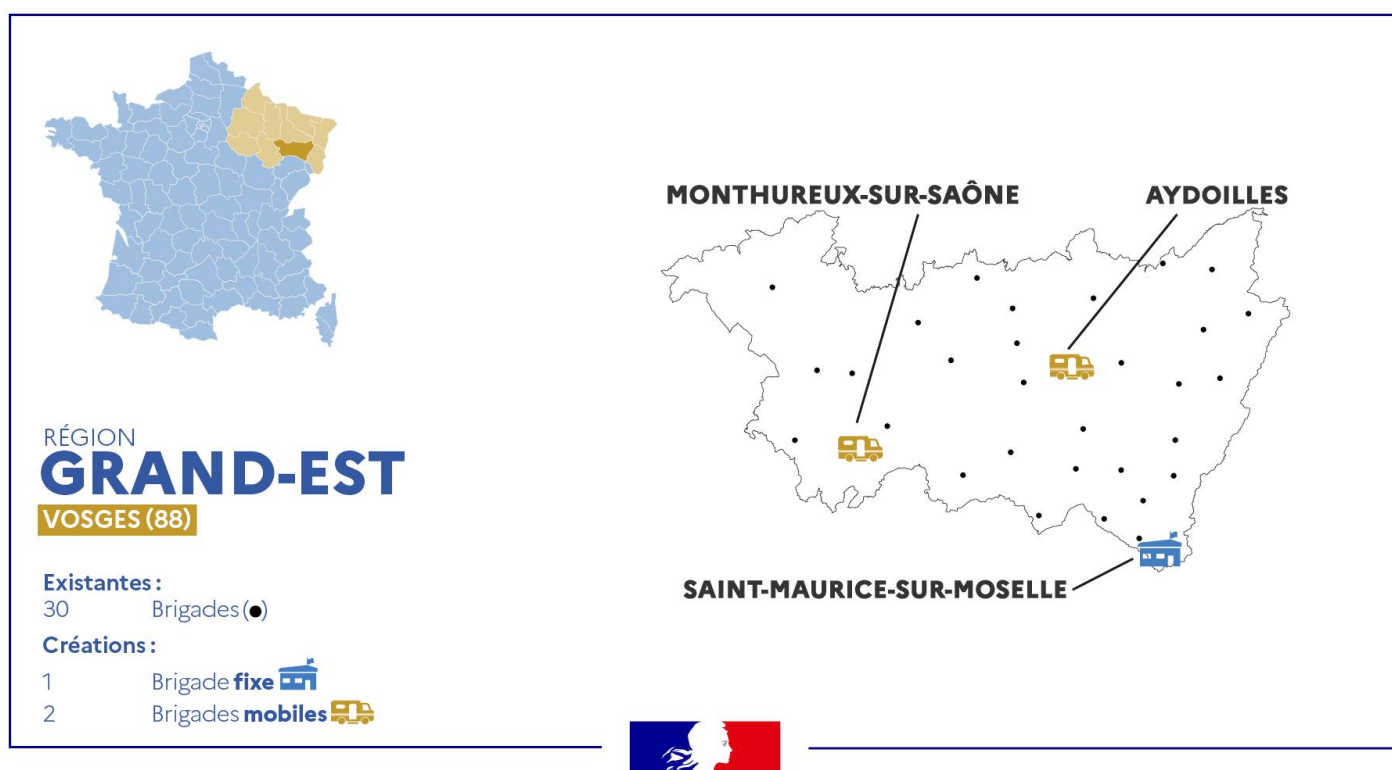
Ordre républicain

Renforcer la présence des forces de l'ordre dans l'espace public

Pour faire reculer la délinquance et sécuriser davantage la population, la présence des forces de l'ordre sur la voie publique et dans les transports est renforcée pour favoriser la sécurité au quotidien. Elle progressera de 50 % d'ici fin 2026 et doublera d'ici 2030.

Des forces de l'ordre plus nombreuses, plus visibles, en patrouille pédestre dans la rue et dans les transports en commun (train, métro, bus, tramway, gares ferroviaires, routières), au contact au plus près des Français pour mieux les protéger, agir contre les trafics et réduire les atteintes aux personnes et aux biens.

Ainsi trois nouvelles brigades de gendarmerie ont été créées dans le département.



Renforcer la lutte contre le trafic de stupéfiants

La priorité accordée à l'action contre la drogue est un des enjeux majeurs du Gouvernement. Celui-ci a mis en place en septembre 2019, le **plan national contre les stupéfiants**, dit « **plan stups** ». Il s'agit d'un ensemble de 55 mesures qui associent tous les acteurs concernés (police, gendarmerie, douanes, marine nationale, ministère de la Justice, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, secrétariat général de la Mer) autour de l'OFAST.

Cette politique publique porte sur deux axes majeurs :

- l'entrave à la circulation des produits stupéfiants
- l'entrave à l'action des organisations criminelles

📍 Les résultats dans les Vosges

- L'indicateur représente le nombre d'amendes forfaitaires délictuelles recensées, sur la base de l'activité de verbalisation réalisée par les services de police et de gendarmerie (progression mensuelle).



Obtenir une décision d'aide juridictionnelle en moins de 5 jours

L'aide juridictionnelle est destinée aux personnes, mineures ou majeures, qui disposent de ressources insuffisantes pour prendre en charge les frais d'avocat, de notaire ou de commissaire de justice.

Elle peut aussi permettre de prendre en charge les frais d'expert ou de médiateur. En moyenne, chaque année, plus d'un million de personnes aux faibles ressources bénéficient de la prise en charge partielle ou totale de leurs frais de justice.

Grâce à une démarche en ligne rapide et accessible, chacun peut vérifier son éligibilité, effectuer une demande et échanger avec le tribunal en charge du dossier via une messagerie instantanée.

📍 Les résultats dans les Vosges

Cet indicateur met en avant le service rendu au citoyen. Obtenir une réponse rapide à une demande d'aide juridictionnelle répond à l'objectif d'améliorer l'accès la justice. Deux sous-objectifs peuvent être mis en avant : d'une part, un meilleur fonctionnement de la justice puisque sans la décision d'aide juridictionnelle, une instance ne peut pas commencer et, d'autre part, une égalité de traitement entre les justiciables puisque les personnes qui ont des ressources suffisantes n'ont pas à attendre la décision d'aide juridictionnelle pour que leur instance commence.

En septembre 2023

50 %
d'obtention de
la décision
d'aide
juridictionnelle
en moins de 5
jours

Cible à atteindre en
2027

65 %
d'obtention de
la décision
d'aide
juridictionnelle
en moins de 5
jours



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contacts presse

—

Bureau de la Communication Interministérielle
Pref-bci@vosges.gouv.fr